

Fiche technique

Sanogran 2000**Enduit armé**

Description du produit	Granol Sanogran 2000 est un enduit armé à base de ciment avec une granulométrie maximale de 1 mm pour l'application à l'intérieur et l'extérieur.
Composition	Liants: ciment, agents de liant organiques Additifs: carbonates de calcium etc. Adjuvants: additif de rétention d'eau, etc.
Champ d'application	Sanogran 2000 sert à l'égalisation de surfaces grossières telle que vieux crépis minéraux, fini-tion projetée à la truelle et convient particulièrement au pontage de petites fissures et à l'enrobage de treillis armé dans la rénovation pour l'utilisation intérieure et en façades. Sanogran 2000 est utilisé spécialement dans le système de pontage de fissures Granol.
L'épaisseur de la couche	3 - 10 mm Avec l'enrobage d'un filet d'armature min. 5 mm
Consommation	par m ² env. 1.2 kg/ mm épaisseur de la couche
Form de livraison	Sac à 25 kg
Traitement	Addition d'eau par sac env. 6 litres Temps de traitement env. 90 minutes Ne pas travailler en dessous de +5° C Sanogran 2000 est appliqué à la main ou à la machine sur des supports solides (exclus les supports à base de plâtre), propres et secs. Pour deux couches, la première est à gratter impérativement. Pour des supports très absorbants ainsi que par temps très sec, une humidification préalable est nécessaire. Sanogran 2000 peut être recouvert par des finitions minérales (ajouter 1 kg de liant A/sac) et synthétiques ainsi que par des spatulations.
Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10

Ciment de Portland [Cr(IV) < 0.2 ppm],

CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4

Hydroxyde de calcium

CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

